

	Consigne opérationnelle conduite à tenir en cas de prise en charge d'une victime suspecte de maladie à virus Ebola	CO	 Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE PRÉFET DE L'AIN
---	--	----	---

Début d'application	immédiat	Fin d'application	jusqu'à nouvel ordre
---------------------	----------	-------------------	----------------------

Le vendredi 8 août 2014 l'OMS a déclaré l'épidémie de maladie à virus Ebola comme urgence de santé publique de portée internationale au titre du Règlement Sanitaire International. Les patients cas possibles sont systématiquement orientés par le SAMU vers des établissements de santé de référence habilités pour leur prise en charge. Le transport des patients est donc organisé par les SAMU. Dans ce cadre les SIS ne sont pas impliqués dans ce dispositif. Toutefois les SIS peuvent être, de façon fortuite, confrontés à la prise en charge d'un patient cas suspect.

1-Deux situations peuvent survenir :

1.1 - Secours à Personne pour victime identifiée comme suspecte de maladie à virus Ebola après régulation médicale du SAMU.

1.2 - Identification d'un cas suspect en cours d'intervention :

Comment repérer un cas suspect en cours d'intervention : « toute personne présentant dans un délai de 21 jours après son retour de zone à risque (Guinée, Sierra Leone, Liberia, Nigeria) une fièvre supérieure ou égale à 38°5 C ».

Dans ce cas :

- 1 - Faire sortir le conducteur s'il n'a pas été en contact direct avec la victime. Il regagne son poste de conduite.
- 2 - Isoler le malade
- 3 - Avertir immédiatement le SAMU. Signaler au CODIS la situation.
- 4 - S'équiper des EPI avant de poursuivre l'intervention.

2-Dès que le risque est repéré :

2.1- Protection des personnels :

- limiter le nombre d'intervenants au strict nécessaire :
 - le secours est réalisé autant que possible à 2 SP équipés des EPI conseillés.
 - ne pas engager de stagiaire / éviter les équipiers mineurs ou femmes enceintes.
- port des EPI suivants qui seront portés dans l'ordre indiqué :
 - 1 - Enlever veste, montre, bijoux, téléphone...
 - 2 - Mettre une paire de gants nitrile
 - 3 - Mettre un masque FFP2
 - 4 - Mettre les sur-lunettes de protection
 - 5 - Revêtir la combinaison de protection type 3 avec cagoule en place
 - 6 - Mettre les surbottes
 - 7 - Mettre une seconde paire de gants (afin de pouvoir changer de gants en toute sécurité si la première paire est très souillée et surtout se déshabiller en toute sécurité après l'intervention)
 - 8 - Scotcher les gants et surbottes à la combinaison, un seul tour sans serrer et en réalisant un retour pour faciliter le déscotchage lors du déshabillage.

SDIS de l'Ain GPOS	Consigne opérationnelle Conduite à tenir en cas de prise en charge d'une victime suspecte de maladie à virus Ebola	CO	Version du 3 février 2015 Page 1 / 4
-----------------------	--	----	---

- Si la victime doit être isolée dans le VSAV, seuls les SP qui auront été au contact de la victime assureront son accompagnement dans la cellule du VSAV . Le conducteur restera à son poste de conduite sans EPI, fenêtre entre poste de conduite et cellule fermée.

En cas de contact direct avec les souillures d'un intervenant non équipé des EPI : ôter avec précaution les effets souillés (les jeter dans le circuit DASRI), laver à l'eau et au savon les parties du corps souillées puis les désinfecter avec du Dakin^R (kit AES), informer le CODIS.

2.2-Mise en condition de la victime :

- recouvrir le brancard du VSAV par une couverture de survie. Idem si utilisation d'une chaise. Idem si utilisation du matelas coquille...
- victime valide : demander à la victime de se vêtir de la combinaison de protection type 3 avec cagoule en place, une paire de gants à usage unique, surbottes et masque chirurgical. L'accompagner ensuite au VSAV, éventuellement en l'aidant à marcher ou sur chaise.
- victime invalide : utiliser pour envelopper la victime une housse à fermeture éclair, fermeture remontée jusqu'au col et masque chirurgical.

2.3- Évacuation exceptionnelle sur ordre du SAMU

Transport vers l'hôpital Croix Rousse - 103, Grande rue de la Croix-Rousse 69004 Lyon.

Dans ce cas le déshabillage et la désinfection seront effectués au CH selon la procédure indiquée par l'hôpital.

2.4-Fin d'intervention :

En cas d'absence de transport de la victime, le retour se fera VSAV indisponible, le conducteur installé seul dans la cabine de conduite. Les secouristes équipés des EPI rentrent au CIS, pour déshabillage, dans la cellule du VSAV.

De retour au CIS:

- Déshabillage, dans l'ordre :

- 1 - préparer un sac à DASRI, et se positionner à l'intérieur,
- 2 - être aidé par le coéquipier encore équipé,
- 3 - le coéquipier retire le scotch des poignets et des mollets,
- 4 - défaire la fermeture éclair de la combinaison,
- 5 - le coéquipier, placé derrière, enlève la combinaison en la roulant vers l'extérieur et en prenant soin de ne pas toucher les parties intérieures,
Attention : le coéquipier doit enlever uniquement la paire de gant extérieure avec la combinaison,
- 6 - dès le retrait de la première surbotte, sortir la jambe du sac à DASRI, idem pour la seconde,
- 7 - enlever les sur-lunettes.
- 8 - retirer le masque en fermant les yeux,
- 9 - enlever la dernière paire de gants.
- 10 - se rééquiper avec une paire de gants nitrile, un masque FFP2 et des sur-lunettes pour aider à son tour son coéquipier à se déséquiper. enlever la dernière paire de gants.
- 11 - fermer le sac à DASRI et le mettre dans le conteneur à DASRI.
- 12 - se laver les mains et les avant-bras à l'eau et au savon, à défaut avec gel hydroalcoolique.

SDIS de l'Ain GPOS	Consigne opérationnelle Conduite à tenir en cas de prise en charge d'une victime suspecte de maladie à virus Ebola	CO	Version du 3 février 2015 Page 2 / 4
-----------------------	--	----	---

Nettoyage du VSAV par les 2 SP ayant été au contact de la victime en appliquant le protocole B avec une nouvelle tenue de protection : combinaison type 3, surbottes, lunettes masque FFP2 et double paire de gants. Déshabillage comme ci dessus.

3-Consignes à l'attention du CTA CODIS

3.1-Dans le cas de **réception d'une demande d'intervention au 18** pour une victime rentrant dans la définition d'un « cas suspect de maladie à virus Ebola » le demande doit être transférée dans tous les cas au centre 15, chargé de la régulation et des modalités de gestion de l'intervention.

3.2- Dès l'engagement de moyens SP :

- utiliser le code « Risque Infectieux » SINF
- Engager un moyen du corps départemental en effectif complet sans stagiaire (Pas de prompt secours ni de CPINI)
- préciser sur le ticket de départ « Suspicion de virus Ebola ».
- Informer le MAD, l'officier CODIS ainsi que le COZ.
- Ouvrir un événement Synergi.

3.3-Identification d'un cas suspect en cours d'intervention :

- Informer le MAD, l'officier CODIS ainsi que le COZ.
- Ouvrir un événement Synergi.

4-Formation

voir document formation ci-joint et film habillage-déshabillage EBOLA

5-Informations relatives au virus

(voir document ci-joint)

6- Fiche réflexe du Ministère de l'intérieur

(voir document ci-joint)

SDIS de l'Ain GPOS	Consigne opérationnelle Conduite à tenir en cas de prise en charge d'une victime suspecte de maladie à virus Ebola	CO	Version du 3 février 2015 Page 3 / 4
-----------------------	--	----	---

Mots-clés	Virus, Ebola
-----------	--------------

Suivi du document			
N° de version	Date	Objet	Observations (dont « annule et remplace »)
1	13/08/14	Création	
1	03/02/15	Modification	annule et remplace la version 14/08/2014

Diffusion			
Pour action	Mode	Pour information	Mode
CODIS	PAPIER	EDIR	MEL
Chefs de CIS	MEL	CDC	MEL
		OFF CODIS	MEL

Validation du document		
Rédaction	Vérification	Validation
Le chef du service Opération <i>Signé</i> Commandant Thierry FROMONT	Le chef du groupement Prévention et organisation des secours (GPOS),  Lieutenant-colonel Claude GUICHON	Le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours, 

SDIS de l'Ain GPOS	Consigne opérationnelle Conduite à tenir en cas de prise en charge d'une victime suspecte de maladie à virus Ebola	CO	Version du 3 février 2015 Page 4 / 4
-----------------------	---	----	---



La maladie à virus Ebola

Qu'est-ce que la maladie à virus Ebola ?

Le virus Ebola est l'une des maladies virales les plus graves connues chez l'homme. Il appartient à la famille des filovirus, à laquelle appartient également le virus Marburg. Il existe cinq espèces de virus Ebola. Les flambées de fièvre hémorragique provoquées par le virus Ebola surviennent principalement en Afrique avec un taux de létalité* de 25% à 90%.

→ l'homme se contamine à partir des animaux sauvages, la maladie peut ensuite se transmettre d'homme à homme.

Comment se transmet le virus Ebola ?

- il se transmet par contact direct avec le sang, les liquides et tissus corporels des personnes et animaux infectés, malades ou morts. Aucune transmission par voie aérienne n'a été rapportée à ce jour.
- il n'y a pas de transmission lors de la période d'incubation. Une personne qui ne présente aucun symptôme n'est pas contagieuse. Le risque de transmission est faible dans la première phase de la maladie, il augmente lors de l'aggravation de la maladie.
- les personnes malades peuvent transmettre l'infection aussi longtemps que leur sang et leurs sécrétions contiennent des virus, c'est-à-dire plusieurs semaines.

Quels sont les symptômes de la maladie à virus Ebola ?

1^{ère} phase

Fièvre élevée d'apparition brutale, faiblesse intense et maux de tête

La durée d'incubation* varie de 2 à 21 jours. Il n'existe aucun traitement, ni vaccin.

Douleurs musculaires

2^e phase

Vomissements

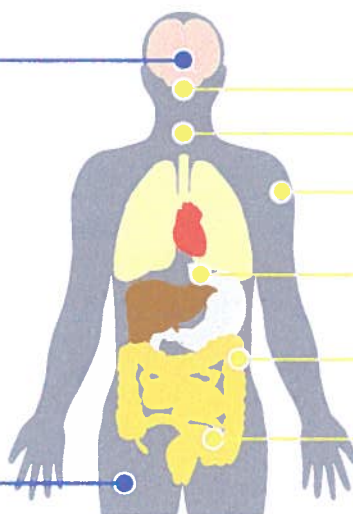
Irritation de la gorge

Éruptions cutanées

Hémorragies internes et externes

Insuffisance rénale et hépatique

Diarrhées





A savoir si vous voyagez dans un pays où circule le virus Ebola

En l'absence de traitement efficace ou de vaccin pour l'homme, la mise en œuvre et le respect des mesures de protection à prendre à titre individuel sont le seul moyen de prévenir l'infection :

- respecter les consignes des autorités locales ainsi que les règles d'hygiène de base (notamment se laver fréquemment les mains avec du savon ou une solution hydro-alcoolique) ;
- éviter tout contact rapproché avec des personnes ayant une forte fièvre ;
- éviter tout contact avec des animaux sauvages (singes, chauves-souris...) vivants ou morts ;
- ne pas consommer, ni manipuler de viande de brousse ;
- les produits animaux (sang, viande, lait...) doivent être cuits soigneusement avant d'être consommés.

Si vous présentez une fièvre supérieure à 38,5 °C

- dans un pays où circule le virus : contactez les services de l'ambassade et un médecin ;
- à bord de votre vol retour d'un des pays de la zone à risque d'épidémie : informez immédiatement les personnels navigants ;
- dans les 21 jours après votre retour en France : contactez immédiatement le Centre 15 en mentionnant votre voyage (ne vous rendez pas chez votre médecin traitant ni aux urgences de l'hôpital).

Vous êtes un professionnel de santé ?

Pour des informations plus précises sur la surveillance, le diagnostic, la prise en charge ainsi que les mesures de prévention et d'hygiène :

- www.sante.gouv.fr, dossier « Ebola », rubrique « informations à destination des professionnels de santé
- www.invs.sante.fr

→ POUR EN SAVOIR PLUS

Ministère des Affaires sociales et de la Santé
www.sante.gouv.fr

Nous suivre sur Twitter : @DGS_MinSante
@Minist_Sante

Informations aux voyageurs

www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/

Organisation Mondiale de la Santé

www.who.int/mediacentre/factsheets/fs103/fr

Quelques définitions

Mortalité : nombre de décès au sein de la population.

**Létalité* : nombre de décès chez les personnes malades.

Virulence : désigne la capacité à rendre malade, le caractère pathogène, nocif ou violent d'un virus ou d'une bactérie.

Contagiosité ou transmissibilité : capacité pour un virus de se transmettre d'humain à humain.

**Incubation* : période s'écoulant entre la contamination de l'organisme par un agent pathogène infectieux et l'apparition des premiers signes de la maladie.



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

FICHE REFLEXE

DETECTION D'UN CAS SUSPECT EBOLA

MESURES DE PRECAUTION POUR LES AGENTS

AU QUOTIDIEN

- Aucun moyen de protection personnel n'est préconisé (masque, gants...)
- Lavage des mains à l'eau + savon (respect des mesures d'hygiène classique)
- Pour les personnes recevant du public, gardez une distance de séparation normale

EN CAS DE CONTACT AVEC LES LIQUIDES CORPORELS D'UN MALADE AYANT LES SYMPTOMES DU VIRUS

- Lavage abondant des zones du corps ayant été en contact avec de l'eau et du savon et désinfection grâce aux solutions hydro-alcooliques ou une solution qui contient de la javel (Dakin)
- Information sans délai du service médical dont l'agent dépend

PRINCIPES DE PRISE EN CHARGE D'UN CAS SUSPECT

- Isoler le malade si possible dans une pièce fermée, en évitant tout contact et en lui demandant de se couvrir le nez et la bouche, éventuellement avec un masque chirurgical ;
- Appeler le centre « 15 » en faisant explicitement mention de la suspicion de cas Ebola ;
- Se laver les mains après tout contact direct ou indirect avec la personne symptomatique ;
- Relever l'identité de toute personne ayant eu un contact direct ou une proximité directe avec la personne symptomatique comme, par exemple, dans une file d'attente ;
- Seule la pièce dans laquelle a été détecté le cas suspect doit être évacuée ;
- Ne pas toucher aux affaires du cas suspect
- Se signaler auprès des autorités sanitaires comme ayant eu un contact direct avec le cas suspect
- Neutraliser les lieux évacués en attente du résultat des examens médicaux effectués sur le cas suspect, si ceux-ci sont positifs, désinfection des lieux